CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2021

Etaient présents : Yves LAFAURY - Romain ARNAUD - Robert BRUN - Albert LAI - Alain BONNETON - Chantal BOSSY — Yann MILAN — René CERAN — Pascale THOMAS — Michel MELLERET — Laurence LECLERCQ - Sabine LAFUMA DUVOURDY - Aurélie SAURET CHAMBON - Muriel MARION — Romain DARBON - Colette COUDERT - Yvette MONTLUET —

Secrétaire de séance : Romain ARNAUD

Absents et excusés: Estelle FAURE (procuration à Yves LAFAURY) — Thomas MARGARIT (procuration à Aurélie SAURET CHAMBON)

Aucune remarque n'a été soulevée sur le CR du conseil précédent.

Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme - Raccordement Collectif Extérieur -

Projet d'alimentation du lotissement le belvédère du Landrin, à la demande de la SARL Krisalid, à partir du poste Combe du Loup. Le SDED informe alors une participation communale à hauteur de 20 026.57 € pour ces travaux.

Or, elle sera ensuite refacturée à la SARL Krisalid qui s'est engagée à prendre en charge ce montant. Vote à l'unanimité.

Approbation du dossier de modification simplifiée n°1 du PLU d'Epinouze

Le dossier de modification simplifiée n°1 a été notifié aux personnes publiques associées. Toutes ont répondu favorablement au projet. De plus, aucune observation du public n'a été recensée dans le registre qui a été tenu en Mairie d'Epinouze durant cet été. Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la modification simplifiée n°1 du PLU, tenant compte de quelques observations mineures de formes émises par les personnes publiques associées.

L'ensemble des décisions et modifications pourront être consultables et tenues à la disposition du public en Mairie.

Vote à l'unanimité.

Acquisition du Terrain CHOSSON

Le Maire rappelle que le terrain situé sur la parcelle AN 52, Chemin de Chandozet, a déjà été utilisé à plusieurs reprises comme zone de stationnement lors de grandes manifestations pour le Parc. La commune en demandait autrefois l'accord à l'exploitant agriculteur qui louait la parcelle.

Aujourd'hui, le terrain n'est plus loué et appartient dorénavant aux héritiers de Mme CHOSSON.

L'achat de ce terrain par la Commune permettrait de conserver, de façon plus autonome, l'utilité de cette zone comme parking.

Vote à l'unanimité.

Approbation des noms donnés aux voiries de la Commune. Voies complémentaires.

Quelques noms de rues avaient été oubliés dans la liste d'origine répertoriant l'ensemble des noms donnés aux voiries de la commune. Celle-ci doit être complétée et validée par le Conseil. Vote à l'unanimité.

Subvention école 2021/2022

L'année 2021/2022 comptabilisant 133 élèves, le montant de la subvention attribuée à l'école s'élève à : 7 980 € TTC pour les activités pédagogiques + 6 650 € TTC pour les fournitures scolaires. Vote à l'unanimité.

Demande de subvention auprès de la Région pour l'aménagement d'un passage piéton — Rue de Landrin.

Correction de la délibération n° 2105040 du montant des travaux, révisés pour un montant passant de 81 560.50 € HT à 85 662.00 € HT. Vote à l'unanimité.

Demande de subvention auprès du Département pour l'aménagement d'un passage piéton Rue de Landrin.

Correction de la délibération n° 2105039 du montant des travaux, révisés pour un montant passant de 81 560.50 € HT à 85 662.00 € HT. Vote à l'unanimité.

Points divers:

- La rédaction du PCS se poursuit Présentation de l'organigramme nominatif de gestion de crise.
- Suite au nouvel adressage de cette année, le Plan communal de la commune sera mis à jour.
- Le repas des aînés organisé par le CCAS sera prévu cette année le 4 Décembre 2021.
- La Mairie a fait l'acquisition de 30 barrières et 25 tables PVC supplémentaires.
- Les travaux de la 2^e tranche, de l'aménagement de la Rue de Landrin (nouvelle dénomination : Rue Martin Bois) et les travaux de la salle communale vont débuter très prochainement

-	Syndicat	Départem	ental d'	Energies d	e la Drôme	- Ra	ccordemen	t Collectif	Extérieur
_									

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

- Approbation du dossier de modification simplifiée n°1 du PLU d'Epinouze

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

Acquisition du Terrain CHOSSON

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

- Approbation des noms donnés aux voiries de la Commune. Voies complémentaires.

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

- Enveloppe pédagogique 2021/2022

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

 Demande de subvention auprès de la Région pour l'aménagement d'un passage piéton – Rue de Landrin. ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION n° 2105040

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

- Demande de subvention auprès du Département pour l'aménagement d'un passage piéton Rue de Landrin. ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION n° 2105039

Pour 19 Contre : 0 Abstention : 0 Voté à l'unanimité

Fin de la séance 21h00